

à bandelettes, celles que je rapporte à l'âge de fer gaulois ; je ne pense pas qu'on soit autorisé à faire remonter plus haut l'érection de cette poype. — Il est d'ailleurs à remarquer que la plupart des poypes de la Bresse ont donné des indices du premier âge du fer.

Je suis allé également visiter un lieu que vous m'avez signalé et qui est des plus intéressants, c'est Montanay. Là encore, la poype ne fournit rien de plus ancien que l'époque gauloise du fer.

Je me propose d'y faire prochainement des fouilles, pour tâcher de retrouver quelques crânes à examiner. A défaut de crâne, vous avez déjà une mâchoire qui pourrait, je pense, fournir des conclusions. — Il y a eu évidemment là un grand fait militaire ; tout le terrain environnant la poype est rempli de corps ensevelis simplement à une petite profondeur dans le sol. Que s'est-il passé là ? Des fouilles nous l'apprendront-elles ?

Enfin, Monsieur, permettez-moi d'appeler votre attention sur une sorte de monuments, qui me paraissent très curieux, et dont j'avais jusqu'à présent oublié de vous parler, mais qui n'ont certainement pas échappé à vos observations. Je veux parler d'aires brûlées, traces d'anciens foyers dont tout le territoire de la Bresse et des Dombes est littéralement couvert, et qui apparaissent surtout dans les berges des chemins creux qui les ont coupés (1). Les paysans prétendent que ce sont d'anciens fours. Je viens d'en explorer plusieurs ; le résultat de mes fouilles est très peu concluant et très obscur.

Les seuls objets recueillis sont : un frontal de bœuf, un *pariétal* de crâne humain, des cendres, des charbons, des noix calcinées, mais jusqu'à présent ni poteries, ni briques, ni rien de caractéristique. Nous avons évidemment affaire à des foyers très anciens où l'on a cuit un peu de tout ; peut-être sont-ce les foyers d'anciennes huttes, d'anciennes cabanes des primitifs habitants de la Gaule ; ils sont généralement circulaires, quelquefois très grands (9 à 10 mètres de diamètre), et généralement creusés à 1^m,50 ou même 2^m au-dessous du sol (2). Mais je m'aperçois que je perds mon temps à vous donner des détails que vous connaissez sans doute depuis longtemps et sur lesquels vous pouvez, je l'espère, m'éclairer.

(1) J'en ai remarqué de semblables aux environs de Trévoux.

(2) Ils ont dû servir longtemps, car on y remarque jusqu'à quatre ou cinq couches successives de cendres séparées par des lits de terre battue et calcinée.